

AUSSONNE ACTUALITES

FÉVRIER 2020

BULLETIN D'INFORMATIONS COMMUNALES



Zoom sur
**Vœux - Un temps
d'émotion**

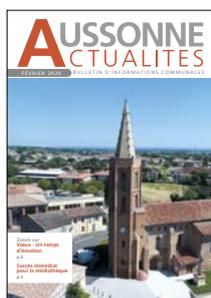
p.2

**Succès immédiat
pour la médiathèque**

p.3

SOMMAIRE

Zoom sur	2
Vœux - Un temps d'émotion	
Equipements publics	3
Médiathèque, un large succès	
Urbanisme	4-5-6
– Dessine-moi Toulouse, un projet innovant pour la ville	
– Lou Pintre, les accès tracés	
Environnement	7
La ville passe à l'éco-pâturage	
Grands projets	8-9
– Le Meett s'affiche	
– Premiers recrutements pour la caserne des pompiers	
Sécurité	10-11
Le bon bilan de la gendarmerie	
Vie locale	12
La nouvelle vie des locaux communaux	
Vie Citoyenne	13
Les élections municipales en pratique	
Enfance-Jeunesse-Education	14
Les petits champions de la lecture à Louise-Michel	
Lien Social	15
Nutricook pour mieux manger et mieux se porter	
Economie	16-17
Les initiatives locales	
Vie associative	18
Ensemble pour retrouver Mathieu	
Adresses utiles	19
Temps forts	20
L'album du trimestre	



Numéro gratuit

Réalisation :

Microsophia

Imprimeur :

MESSAGES

Tél. 05 61 41 24 14

www.messages.fr

Vœux

Un temps d'émotion

Pour Lysiane Maurel, la cérémonie des vœux n'a jamais été une rencontre de routine.

Chacune des éditions a été marquée par des discours inspirés, corsetés et ajustés aux situations.



Au-delà des mots et de l'émotion difficilement contenue, la 19^{ème} cérémonie, -sa dernière, en qualité de maire- portait la marque de toute la passion et de tout l'enthousiasme que Lysiane Maurel a eu

pour sa ville, toute l'abnégation aussi, dont elle a fait preuve pendant ces longues années.

Elle qui, de l'intérêt général a fait son point cardinal, se réjouissait « qu'Aussonne ait su rester un village » tout en ayant œuvré pour qu'il devienne aussi « un village moderne, dynamique, entreprenant ».

Elle rappelait aussi qu'elle n'avait pas, seule, mené à bien la tâche. Elle remerciait « son équipe, ses agents, pour leur engagement à ses côtés, mais aussi les Aussonnais pour la confiance accordée ». Engagée « dans le même bateau que d'autres communes au service d'un projet de territoire » dans le cadre de la Métropole, elle a eu aussi à cœur de « soutenir l'identité aussonnaise ».



Le feu nourri d'applaudissements qui clôturait son discours prouvait que, surpassant toute idéologie, cet engagement à servir la ville n'était pas vain. Largement reconnue, la qualité de vie aussonnaise reste une valeur sûre et appréciée des administrés.

Pascal Boureau, au nom du Conseil Départemental, louait aussi le volontarisme de Lysiane Maurel pour inscrire Aussonne dans une vision dynamique d'avenir et rappeler les excellentes relations nouées avec les collectivités territoriales, le Conseil Départemental notamment.

En clôture de cette manifestation en qualité de maire, Lysiane Maurel partait, gorge nouée, mais tête haute vers une autre communauté, solidaire, chaleureuse et bienveillante qui a su, dans l'ombre, l'accompagner et l'attendre : sa famille !

Equipements publics

Une réhabilitation réussie

Pensée depuis trois ans, définie depuis deux ans, la réhabilitation des locaux de l'ancienne école maternelle a pris le temps de mûrir, mais le résultat est à la hauteur des espérances. L'inauguration conjointe des nouveaux locaux de la crèche Gros Câlin, du Point Information Jeunesse et de la médiathèque locale a été saluée comme une belle réussite.



C'est avec une « satisfaction affirmée », que Lysiane Maurel, maire, officialisait les nouvelles affectations des locaux de l'ancienne école maternelle Louise-Michel, au cœur de la ville derrière la mairie. Présents aux côtés de la ville pour accompagner la réhabilitation, les conseillers départementaux Pascal Boureau et Line Malric et le Président de la Caisse d'Allocations Familiales l'entouraient. Tous ont apprécié la qualité de la restauration et les efforts d'aménagement faits par la commune.

Cette restructuration a aussi permis d'installer aux meilleures conditions l'Association Gros Câlin que la ville soutient depuis trente ans, dans sa mission d'accueil de la petite enfance. La mise à disposition des nouveaux locaux communaux rehausse la qualité de service de manière incontestée. Conseil d'Administration, personnel et parents de la crèche en témoignaient. Cette installation élargit aussi la capacité d'accueil de la crèche grâce au nouvel agrément de la CAF.

La restructuration offre enfin au PIJ, un service tourné vers la jeunesse et l'intergénérationnel, des locaux mieux adaptés...

L'engouement pour la médiathèque

Enfin, « la médiathèque, c'est pour nous un service public essentiel », disait Lysiane Maurel lors de cette inauguration. Le bon démarrage et la programmation à venir de la structure le prouvent :

- **Les abonnements** – Dès le 7 novembre, au lendemain de l'inauguration, 60 personnes étaient venues s'abonner dans une seule journée. Début janvier, 2 mois seulement après l'ouverture, 404 Aussonnais étaient déjà inscrits en individuel et... 8540 passages comptabilisés avec un pic de fréquentation les mercredis et samedis matin !

- **Les ateliers** : Même succès confirmé pour les ateliers de lecture animés par les médiathécaires (cf Temps forts p. 20). Ouverts à tous, abonnés ou non, parents, grands-parents, nounous... ils accueilleront régulièrement des enfants de 0 à 3 ans. Seule exigence : il faudra s'inscrire auprès de la médiathèque.

- **Les contes** – Le 20 décembre, l'association Tanuki présentait des contes russes devant un auditoire fourni. Ce type d'animation sera également reconduit.

- **Les expositions** – La première exposition est en cours. Elle est dédiée au manga et à la littérature japonaise, un thème fédérateur pour parents et ados. On peut imaginer qu'elle ne laissera pas indifférents les jeunes venant au PIJ.

Des ateliers d'initiation aux Mangas et à la calligraphie seront proposés de même qu'un atelier d'origami en accès libre. Elle sera suivie, en mai et juin, d'une exposition interactive « Qui a tué Lemaure ».



Dessine-moi Toulouse

Quatre volets pour un

Si le dossier de réaménagement de la friche commerciale -ex Champion- attend encore quelques validations, un consensus est aujourd'hui dégagé sur la structuration possible des espaces, leur implantation et les orientations privilégiées.

Conçu dans le cadre de l'appel à projets métropolitain « Dessine-moi Toulouse » pour une restructuration innovante et performante des sites choisis depuis mars 2019, ce dossier communal va se déclinier en quatre volets.

Sur le site extérieur

• Une résidence Tremplin

Le premier volet intéresse au plus haut chef les jeunes actifs. Il s'agit de créer, sur le site, une résidence de 25 logements entièrement meublés et équipés. Elle répondra au besoin en logement de jeunes, actifs, en formation, en apprentissage, en alternance... seuls ou en couple, issus notamment du secteur aéronautique mais dont les revenus restent trop limités pour accéder à un loyer dans un habitat traditionnel. Les jeunes locataires seront liés par un bail solidaire d'un an renouvelable.

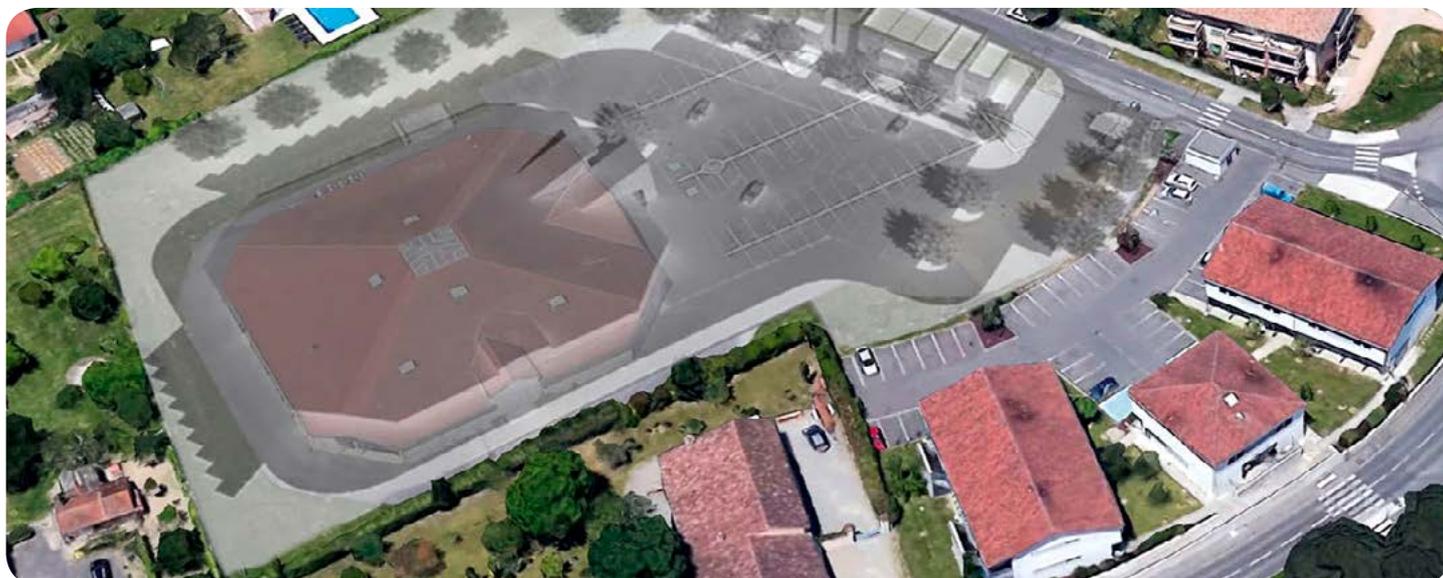
Ce projet est porté par l'URHaJ -Union Régionale pour l'Habitat des Jeunes Occitanie-. Il a fait l'objet de dialogue et de confrontations avec les services municipaux ; l'ultime validation est subordonnée à l'avis favorable sur la forme architecturale des bâtiments par l'ABF (Architecte des Bâtiments de France) et à l'autorisation définitive des services de l'Etat de construire ce type de logements sous la courbe C du PEB (Plan d'Exposition au Bruit) de l'aéroport.



Au niveau de l'ancien bâtiment

Le principe de restructuration de ce lieu a été envisagé dès l'acquisition de ce bien par la commune. Une étude de programmation, en concertation directe avec les associations locales du moment, puis le travail de plusieurs groupes de travail d'élus en interne, avaient fait apparaître une possibilité de répartition des espaces.

Cependant la priorisation de la réalisation du nouveau groupe scolaire Louise-Michel a réorienté les intentions communales vers leur intégration dans l'appel à projet métropolitain « Dessine-moi Toulouse ». La résidence tremplin n'utilisera pas les anciens locaux sauf pour le temps de montage de ses logements, basés sur un concept novateur de construction bois ; par contre, ces locaux peuvent être



projet



restructurés suivant les orientations données à l'origine, pour répondre à trois affectations :

- **Un espace polyvalent** ouvert sur la ville. Cette salle sera utilisée dans le cadre de manifestations culturelles ou événementielles municipales ; cet espace pourra permettre le développement de manifestations nouvelles notamment lorsque le planning de la Salle des Fêtes ou de la Halle aux Sports Pierre-Denis sera saturé.
- **Des annexes pour les associations locales** – Pour une installation plus adaptée et au vu de son développement, la ville trouvera là de nouveaux points de chute pour certaines associations ou pour y accueillir des acteurs territoriaux.
- **Un espace de coworking** – Le projet « Dessine-moi Toulouse » avait pour objectif de développer des solutions innovantes. La résidence tremplin en est une, l'espace de coworking en est une autre. Le coworking n'est pas un simple effet de mode. L'environnement est en demande de solutions de proximité ; le développement du télétravail, l'implantation des zones économiques à proximité du Meett sont des appels d'air pour des professionnels qui peuvent ponctuellement ou régulièrement avoir recours à ces bureaux mutualisés. Outre l'économie réalisée (15 à 35 % par rapport à la location ordinaire), le coworking permet aussi d'entretenir la stimulation dans les activités. Bénéficier de quelques équipements de base : espace, connexions... dans une proximité immédiate pourrait répondre aux besoins de petites entreprises ou startups locales.

Cependant, et malgré des propositions renouvelées dans le cadre de COMMUTE, pour une meilleure mobilité sur le territoire aéroportuaire et aéronautique, la commune n'a pu obtenir le positionnement d'une zone de co-voiturage aussi bien que l'implantation d'un point relais vélo.

En fonction des informations finales reçues des services de Toulouse Métropole, de l'ABF, des services de l'Etat, de l'URHaJ, la commune aura à prendre la décision définitive de participer ou non à cette grande aventure « Dessine-moi.....AUSSONNE ».

En bref

Clôtures

Avec le printemps qui approche, il est bon de rappeler quelques principes de base relatifs aux clôtures et notamment aux haies séparatives. Si elles ont une fonction de « rideau visuel », les haies végétales plantées entre voisins ou vis-à-vis de l'espace public ne sont pas pour autant des espaces sauvages.

Elles répondent à des critères de hauteur, d'épaisseur fixés par le Plan Local d'Urbanisme. Il faut rappeler aussi que leur taille, leur entretien appartient au propriétaire de la haie, pas à son voisin ou à la commune.

Dans les rappels utiles il faut aussi préciser que certaines espèces (pyracantha notamment), sont proscrites.

Par ailleurs, si elles ne doivent pas être une gêne pour le voisinage, elles ne doivent pas, non plus, entraver la sécurité en cachant les panneaux de signalisation. En cas de doute, le service d'urbanisme local peut vous apporter des renseignements utiles.

Service urbanisme

> **Lundi - Mercredi : 8 h 30 – 12 h / 13 h 30 – 18 h**

> **Mardi de 13 h 30 à 19 h**

> **Vendredi : 8 h 30 – 12 h.**

Attention : Le mardi matin et le jeudi toute la journée, le service ne reçoit pas de public.

Contact : André Coudino - Tél. 05 62 13 47 23
du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h

Un rendez-vous est souhaitable

Lou Pintre

Démarrage des travaux

Deux marques au sol sur la route de Merville... les tourne-à gauche tracés à hauteur de Lou Pintre sont la preuve concrète du démarrage des travaux d'urbanisation du secteur : l'aménagement des voiries et des réseaux souterrains : assainissement, pluvial... marque la naissance du nouveau quartier.



Pour répondre aux exigences du Programme Local d'Habitat, les communes de la Métropole doivent contribuer à l'accueil de populations nouvelles, dans une agglomération dynamique. A côté des initiatives privées souvent disparates sur lesquelles elle ne dispose pratiquement pas de leviers, la ville a préféré densifier une zone de manière organisée. Elle a mis à l'urbanisation un des rares secteurs aujourd'hui disponibles (cf. Une capacité limitée).

Ce nouveau quartier a été conçu sur la base d'un habitat mixte : pavillonnaire et collectif, accession à la propriété, location... Les 35% de logements sociaux accueillis se répartiront dans des maisons de ville en bande ou dans de petits collectifs. Au total, quatre zones sont définies dont les programmes de construction vont démarrer simultanément.

- *L'habitat libre* : le groupe Carrère a mis à la vente 41 lots pour la construction libre. Fin décembre, seuls 3 lots étaient encore disponibles !
- Promologis va construire 65 logements sociaux en niveaux R+1 ou R+2
- Alteal (ex-Colomiers Habitat) va également construire 41 logements sociaux, mais sous forme de maisons de ville, en bande.
- Outre le programme d'habitat libre le Groupe Carrère a réservé une parcelle pour la construction de 3 bâtiments qui mixeront locatif et opportunités d'accession à la propriété sous défiscalisation.

Il faut rappeler que la commune a conclu, sur cette zone, la vente d'un terrain pour implanter un équipement public qui se situera en proximité du programme Promologis.

L'aménagement prévoit aussi de développer des espaces verts et naturels dans la partie centrale du programme.

A terme, Lou Pintre accueillera près de 300 logements dont 105 logements sociaux pour 195 logements à construction libre et privée.

Une capacité limitée

Pour rappel, Aussonne-Actualités s'est souvent fait l'écho des difficultés pour notre commune à répondre aux injonctions réglementaires (cf Aussonne Actualités – février 2018). La ville est régulièrement soumise à pénalisation du fait du non respect de la loi SRU (Solidarité Renouvellement Urbain). Cette loi impose aux communes de disposer d'un nombre minimum de logements sociaux.

Or, le territoire de notre commune est aussi frappé par des interdictions à construire sur certaines zones : Plan d'Exposition au Bruit, zones inondables, périmètre classé autour du clocher, zones boisées protégées. Ces conditions réunies, après Prunel et Prestillou, Lou Pintre était un des rares secteurs sur lesquels la construction pouvait être densifiée afin de limiter les pénalités liées à la loi SRU.

Les noms de rue attribués

Invité par les promoteurs à « baptiser » les futures voies de Lou Pintre, le Conseil Municipal s'était prononcé lors de sa séance du 14 novembre. Les voies qui innervent le nouveau quartier porteront les noms de : Georges Sand, Simone Veil, Rosa Parks, Louis Lumière, Louis Lareng.

Lors de sa séance du 13 janvier 2020, le Conseil Municipal a également retenu le nom de Jules Verne pour la sixième voie.



Environnement

La ville passe à l'éco-pâturage

Ce sont les... moutons noirs –ou blancs - des espaces verts ! Peu connus en France il y a deux décennies, les moutons Ouessant sont aujourd'hui considérés comme des « tondeuses écologiques » d'où l'engouement actuel pour cette petite race. Mais que viennent faire les moutons Ouessant à Aussonne ?

Bonne question : ils vont venir tondre les espaces verts. Et ils auront matière à se nourrir puisque ce sont 20 000 m² de bonheur en branche que la ville va leur offrir ! Les Aussonnais vont bientôt voir à quoi ça ressemble. Si elle n'en fait pas vitrine, la ville est engagée dans une démarche environnementale de fond ; elle l'impose concrètement dans l'ensemble de ses services ou au travers d'initiatives de terrain : jardin pédagogique scolaire, parcelles pédagogiques des ALAE aux jardins solidaires, ateliers solidaires au CCAS, recyclage du papier dans les services, distribution de composteurs, bornes pour véhicules électriques..... Avec cette première expérience d'éco-pâturage, la commune va poursuivre son engagement éco-responsable. Elle a conclu un accord sur deux ans avec la société Eco-Pasture.



Eco-Pasture, un spécialiste

C'est Julien Cayrou, fondateur d'Eco-Pasture qui viendra installer ses troupeaux à la ville ! Eleveur de moutons d'Ouessant, Julien Cay-

rou n'en est pas à son premier chantier ! La tonte via les moutons d'Ouessant, il l'a testé en premier lieu... chez lui avant d'offrir ses services à des collectivités voire même à des particuliers propriétaires de grands terrains. « L'Ouessant est une race de petits moutons qui, du fait de leur gabarit, n'abîment pas les sols. Ils sont par ailleurs rustiques et peuvent supporter nos températures hivernales », dit Julien Cayrou. Il a donc développé son activité d'éco-pâturage pour répondre aux préoccupations de notre époque : « L'éco-pâturage est une solution économique, écologique et beaucoup plus silencieuse que l'entretien motorisé ! », dit-il.

Où, quand et comment ?

Dans un premier temps, dès la fin mars, des espaces vont être grillagés pour permettre la pâture. Les secteurs desservis ont été définis : ils répondent à plusieurs critères, notamment une superficie suffisante pour faire paître un troupeau. Les moutons arriveront début avril ; ils vont disposer de 3600 m² aux Moulis, 3545 m² à Mounestié, 2514 m² à l'ancien Champion, 2500 m² aux Agassines, rue des Alouettes et 3500 m² dans les espaces verts intérieurs des Agassines et 4400 m² dans la prairie de Carrefour Market. A l'automne, les moutons d'Ouessant repartiront pour revenir au printemps de l'année suivante.

Pendant ces six mois, Julien Cayrou effectuera un contrôle hebdomadaire pour vérifier l'état des bêtes, les conditions de déroulement du chantier et les éventuels aménagements. Par contre, hormis pour les deux sites les plus proches, il n'y aura pas de transhumance : les troupeaux resteront sur leur page.

Enfin, avec la force de l'expérience, Julien Cayrou a préparé quelques panneaux pédagogiques qui, apposés sur les enclos, donnent des précisions sur l'éco-pâturage et quelques... consignes à respecter. La principale est, bien sûr, le respect des animaux : il est, en particulier, interdit de leur donner à manger. Même avec tout l'amour du monde, la chocolatine du goûter, ce n'est pas bon pour les moutons !!!



www.ecopasture.fr

Eco-pâturage en cours

Mode de gestion écologique des espaces verts. à l'aide d'animaux adaptés ; Eco-geste d'entretien raisonnée.

Les Animaux :

Race rustique naine appelée « Moutons d'Ouessant »

Les Avantages :

Zéro impact sur l'environnement, alternative aux machines polluantes et désherbants; les animaux participent à un enrichissement naturel du sol, sans aucune nuisance sonore ils préservent la faune et la flore du site.



Ne pas entrer



Ne pas toucher



Ne rien jeter



Ne pas nourrir



Ne pas jouer



Interdit aux chiens

Troupeau sous surveillance ; Pour tous renseignements ou urgence appeler le 06 87 89 11 76 ; MERCI.

Grands Projets

Du Meett à la réalité

Gigantesque, le projet de construction du futur Parc des Expositions est aujourd'hui un pari gagné.

© Crédit photo : Christophe Picci



Le 8 novembre, Etienne Guyot, préfet de région, Carole Delga, présidente de la Région Occitanie, Jean-Luc Moudenc, président de Toulouse Métropole et Georges Méric, président du Conseil Départemental, tous contributeurs d'une ou l'autre manière à cette réalisation, ne pouvaient que constater, in situ, la bonne évolution de l'infrastructure. Sur la voie de l'achèvement, les bâtiments seront livrés au gestionnaire – GL Events-, le 1^{er} mars pour le Hall d'exposition et le parking silo et le 1^{er} avril pour le Centre de conventions. Le 16 juin 2020, la tenue du premier salon international aéronautique et spatial signera la mise en service commerciale. Du 21 au 24 septembre 2022 le Meett accueillera aussi le 129^{ème} congrès national des Sapeurs Pompiers.

Le développement durable, un axe privilégié

Il aura fallu 13 ans d'études, d'analyses, de réflexions et de concertations pour arriver au résultat final. Dès 2007, ces mêmes partenaires auquel il faut ajouter Tisseo, ont cherché les meilleures conditions d'implantation pour renforcer l'attractivité de la métropole à l'international. Il s'agissait de remplacer l'actuel Parc des Expositions totalement obsolète, sous-dimensionné et situé en zone inondable, avec un principal handicap, celui de limiter au mieux l'impact sur l'environnement. L'équation n'était pas simple à résoudre, mais ce parti pris a été priorisé à toutes les phases du projet.

Dans son CV, le Meett en porte les marques, il s'est voulu « exemplaire ».

Sur le plan architectural, la compacité des bâtiments a prévalu. Conçu comme trois rectangles imbriqués, le Meett limite la part des surfaces imperméabilisées. Sur les 100 ha de superficie, le bâti n'en occupe que 25, surface d'exposition extérieure comprise. La deuxième piste exploitée a été le recours massif à des aménagements éco-responsables.

Accès

Tisséo a prolongé la ligne du tramway jusqu'au parvis. Les essais de rame sont en cours pour une mise en service commerciale opérationnelle dès l'ouverture. Le projet



intègre aussi trois kilomètres de nouvelles pistes cyclables qui devraient, à terme, être créées.

Développement durable

Le dossier d'attribution de la certification HQE est en cours. La labellisation LEED NC (Leadership in Energy and Environmental Design New Construction) a valeur de certification internationale. Le Meett sera le 1^{er} bâtiment public français certifié LEED NC.

En marge :

Point d'étape dans la tenue du chantier, la visite du 8 novembre 2019 avait lieu en présence des maires du secteur. Symboliquement, deux temps forts marquaient cette journée :

La pose du logo

Présenté en décembre 2018, le logo du Meett a été dévoilé. Les usagers de la RN 224 peuvent désormais le voir, éclairé de nuit, apposé sur la façade du hall d'exposition à hauteur du parvis.

L'inauguration des ombrières

Répondant à un appel à candidature lancé par Europolia en septembre 2016, Engie Green portait un projet de réalisation d'ombrières en couverture de parking pour une production d'énergie verte. Constitué de 10 700 panneaux voltaïques, ce parc d'ombrières est entré en service le 19 juillet 2019. Inauguré le 8 novembre, il doit fournir 6 500 MWh par an.

Les Financements croisés

Plus important chantier au plan national, le Meett a fait l'objet de financements croisés. Son coût total est estimé à 311 millions HT, honoraires et foncier compris. L'opération est financée par Toulouse Métropole (199 M€), la région Occitanie (45 M€), le département (45 M€) et Tisséo (22 M€).

SDIS

Les voies d'accès créées

Jusqu'au 30 mars, la circulation est interrompue chemin d'Uliet. Depuis la mi-janvier et jusqu'à la fin des travaux, une déviation vers Toulouse a été mise en place

Les interventions en cours ne relèvent pas du simple entretien de voirie mais d'un renforcement de la sécurité : cinq coussins berlinois sont en cours d'implantation et des travaux connexes de reprise du chemin de l'Enseigne sont également prévus.

La reconfiguration des accès au secteur est rendue nécessaire par la construction imminente du Centre d'Incendie et de Secours du Service Départemental d'Incendie et de Secours. Cette construction devrait être achevée en fin d'année pour une mise en service prévue début 2021. Outre les locaux pour le personnel, la caserne comprendra aussi des installations techniques et une aire de stationnement pour les 7 véhicules de secours affectés à cette unité.

La création et le dimensionnement de cette unité trouvent leur origine dans l'expansion

de l'ouest toulousain. Cette nouvelle « caserne de pompiers » va se situer dans la proximité immédiate du Meett mais elle ne sera pas dédiée au Parc des Expositions qui disposera de son propre service de sécurité. Il s'agit bien d'une nouvelle entité qui couvrira les communes du secteur en cas de besoin. A plein fonctionnement, en 2022, on estime à 2000 le nombre des interventions annuelles de cette unité. A terme, le corps de ce Centre d'Incendie et de Secours sera de 65 sapeurs pompiers dont 28 Sapeurs Pompiers Professionnels placés sous la direction d'un chef de Centre. L'effectif complémentaire sera composé de Sapeurs Pompiers Volontaires dont le recrutement a déjà commencé.

A l'ouverture, début 2021, une trentaine de Sapeurs Pompiers Volontaires auront été sélectionnés ; à terme il seront 45 à venir

renforcer l'effectif des Sapeurs Pompiers Professionnels. Actuellement, 25 ont été recrutés. Le 16 janvier, la cérémonie des vœux a permis aux Aussonnais de faire connaissance avec ces « soldats du feu » en préambule des deux sessions de formation qui se déroulaient à la mairie d'Aussonne. Tous ces Sapeurs Pompiers Volontaires bénéficient en effet d'une formation qui s'étale sur plusieurs années. Elle est soutenue, dans un deuxième temps, par un programme de formation continue. Plusieurs campagnes de recrutement de volontaires vont être menées. Le SDIS communique régulièrement les dates de ces campagnes.

Plus d'infos au 05 62 74 86 00 ou groupelement.nordouest@sdis31.fr



Une cohésion des forces de terrain

Comme elle le fait chaque année, la brigade territoriale autonome de gendarmerie de Beuzelle présentait aux maires et élus des communes d'intervention, le bilan de son action.



Placée depuis quatre ans, sous le commandement du Lieutenant Guillaume Henry, cette unité a incontestablement renforcé les

synergies avec les villes du territoire et avec leurs habitants. Et cette politique s'est montrée payante. Si le bilan chiffré n'est pas encore connu et validé, la tendance générale montre une baisse globale des cambriolages de 30 % et une baisse de la délinquance générale de 10 %. « C'est le résultat de l'alchimie entre prévention, répression et partenariat », disait le Lieutenant Henry. Le travail de sensibilisation mené au travers de rencontres publiques a accentué l'impact des dispositifs comme les Voisins Vigilants ou les Opérations Tranquillité Vacances qui, tous, optimisent les missions de la gendarmerie. L'appui des élus a aussi permis à la brigade de Beuzelle d'accroître son effectif. Aujourd'hui 26 militaires sont affectés à la

brigade, un effectif à mettre en regard des prochaines échéances comme l'ouverture du Meett et le développement des communes de l'ouest toulousain. En dépit de ce bilan très positif, le départ annoncé pour le mois d'août, du Lieutenant Henry venait ternir l'enthousiasme des élus. Incontestablement homme de terrain, rigoureux, mais ouvert au dialogue, à l'échange, au partenariat, le Lieutenant Henry avait fait de la coopération son arme la plus efficace au bénéfice des populations comme des élus locaux. Sans obérer l'avenir et sans ébranler la confiance des élus dans « leur » brigade, le départ du Lieutenant Henry laissera quelques regrets : objectivement, son passage aura marqué la sécurité d'une pierre blanche.



Nuisances aériennes

La modification de trajectoire adoptée



Une enquête publique a été menée dans le délicat dossier des nuisances sonores dues aux trajectoires de vol.

Le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire et la Direction Générale de l'Aviation Civile ont fait connaître les conclusions du commissaire enquêteur et les décisions qui en découlent.

Cette enquête publique d'envergure sur les communes concernées a recueilli 854 dépositions et 2 180 observations complémentaires ont été collectées. Une modification de trajectoire était en expérimentation depuis quelques mois. Concrètement, avec cette nouvelle trajec-

toire, l'angle à hauteur de notre commune est porté de 6 à 8%. Sur conclusion de l'enquête, cette trajectoire expérimentale est confirmée et va devenir permanente. D'autres mesures vont accompagner cette modification comme l'adoption d'une procédure de « moindre bruit au décollage », l'obligation d'une altitude minimum pour les pilotes. Enfin, un dispositif de mesure de bruit permanent va être installé sur les deux communes voisines, Daux et Merville.

Informatique

Le piratage, ça n'arrive pas qu'aux autres !

Dans la nuit du 18 au 19 novembre, la mairie a été victime d'un piratage informatique. Les conséquences en ont été limitées grâce à l'intervention du service informatique qui a, selon les constats réalisés, stoppé la cyber-attaque.

Par ailleurs, les conséquences ont été circonscrites et, à ce jour, aucune manipulation frauduleuse afférente à l'attaque n'a été constatée.



Par contre, la remise en route de l'ensemble des systèmes a nécessité une implication exceptionnelle des agents communaux et occasionné de nombreuses manipulations pour rendre toute son autonomie à l'administration.

Les Aussonnais ont, très rapidement, pu retrouver les contacts essentiels avec les services.

L'autre inconvénient est le retard pris dans la mise en ligne du nouveau site de la ville. Prévu pour cet automne, le nouveau design et le nouveau concept qui visaient à étendre les capacités d'e-administration prendront un peu de retard. Les travaux avancés ne sont pas perdus et, par ailleurs, l'ancienne version a pu être réinstallée.

Les Aussonnais peuvent donc toujours trouver les informations habituelles sur le site www.aussonne.fr.

La mairie a, bien sûr, déposé plainte auprès de la gendarmerie de Beauzelle et l'enquête est toujours en cours.

Facturation en février

Seule la procédure de facturation des services reste un point sensible. Si les services s'attachent à rétablir le Portail Familles au plus tôt, la remise à jour des documents comptables demande du temps. Les foyers aussonnais qui utilisent les services communaux Périscolaires et Petite Enfance n'ont pas encore reçu les notes de frais pour les mois de novembre, décembre et janvier. Ces factures seront transmises dans le courant du mois de février.

En bref

Radars pédagogiques



Ils sont placés et vous mettent en garde ! Annoncés à l'automne (cf Aussonne Actualités Octobre 2019), les radars pédagogiques sont installés. L'un est situé route de Merville à hauteur du giratoire du collège.

Le second se situe à l'intersection du chemin de Périac et de la RD 65. Ce sont des aides à la bonne conduite, des assistants de sécurité routière : s'ils voient rouge, levez le pied !!!

Démarchage frauduleux

Vous avez récemment troqué votre compteur électrique classique pour un compteur Linky. Restez vigilants : depuis quelques semaines, une société prétend vérifier votre tableau électrique après changement. Pour argument, elle avance que cette intervention réglementaire est rendue obligatoire vis-à-vis de votre assurance.

Ce type de sollicitation vise à vous faire signer un devis pour la réalisation de travaux sur votre tableau électrique. Ne donnez pas suite et en cas de doute contactez les services de la Mairie ou de la Gendarmerie au 17.

Catastrophes naturelles

La commune d'Aussonne a fait en début d'année 2019 une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle pour le phénomène « Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols » pour l'année 2018. Les services de la Préfecture ont rejeté cette demande.

La commune va lancer prochainement une nouvelle demande pour l'année 2019. Les administrés victimes de la sécheresse sont invités à redéposer un dossier dans le courant de l'année 2020.

Leur pays, c'est Aussonne !

« Vous avez choisi d'habiter Aussonne et vous êtes les bienvenus »... Lysiane Maurel accueillait avec chaleur les nouveaux administrés arrivés depuis moins d'un an dans notre ville.



Ils font désormais partie des 7057 habitants –population officielle au 1^{er} janvier 2020-. Cette cérémonie des vœux était le moment idéal pour leur souhaiter une bonne intégration et pour les doter de quelques documents indispensables pour mieux connaître la ville, d'objets symboliques pour marquer cette rencontre conviviale. Elle leur donnait aussi l'occasion de prendre des contacts utiles avec les services, les responsables associatifs... présents lors de cette manifestation.

Médailleurs du travail

Si de trop courts délais n'ont pas permis à Lysiane Maurel de mettre à l'honneur les médaillés du travail, comme elle a coutume de le faire, elle avait malgré tout, un mot de remerciements et de félicitations pour les 50 Aussonnais qui ont su, dans leur engagement professionnel, faire preuve de constance et d'excellence.

Un temps de partage devrait réunir les récipiendaires mais Aussonne-Actualités les met déjà à l'honneur :

Promotion du 1^{er} janvier 2019

Grand Or

Jean-Paul Bernès - Christiane Licausi
Gérard Paraguna - Danielle Schiettekatte

Or

Patrick Conte - Jean-Baptiste Pilastre
Danielle Schiettekatte - Pierre Valin-Saunal

Vermeil

Marie-Pierre Bosc - Fabien Gomez
Guilène Lacombe - Magali Malvaux
Patrick Prieur - Fabrice Ribot

Argent

Corinne Alié - Franck Barthe
Alain Cardona - Lionel Clément
Thomas Denfert - M. Fallameth
Alain Fragnet - Stéphanie Gilardeau
Abdeslam Laroussi - Sébastien Roszack
Pascal Saccona - Eric Vignes

Promotion du 14 juillet 2019

Grand Or

Jocelyne Kastelnik

Or

Dominique Bru - Véronique Dizy
Daniel Juigne - Pierre Valin-Saunal

Vermeil

Dominique Bru - Didier Gaston
José Martinez - Marie-France Poirer
Xavier Sarremejean

Argent

Philippe Abrial - Jean-Philippe Cau
François Dunoyer - Alain Dyson
Laurence Epron - Didier Gaston
Guillaume Lian - Angel Lopez
Samuel Marchand - Christophe Mazeau
Nathalie Nadalin - Philippe Peters
Cyril Picard - Mathieu Skwzarek

Locaux communaux, de nouvelles affectations

Créée en novembre 1987, la **Crèche Associative Gros Câlin**, était hébergée dans une villa du lotissement Le Village dont la commune s'était rendue propriétaire. Aménagée et mise aux normes, la structure avait été agréée pour un accueil de 20 enfants. Après une remise en état, cette villa va être mise en vente par la commune. Une estimation du bien est en cours avec le concours des agences immobilières locales. Local communal, l'ancien **Point Information Jeunesse** fait l'objet d'une réflexion mais devrait être réaffecté à des services publics pour répondre aux besoins de la collectivité.

De la petite enfance avec la crèche associative aux jeunes avec le PIJ et le Clap's ou au tout public avec la médiathèque, du jardin public doté de modules pour enfants à l'installation d'agrès pour les seniors dans le parc jou-

tant la Halle aux Sports Pierre-Denis, la place Jean-Jaurès est désormais un carrefour où vont se rencontrer, se croiser, dans une belle dynamique, tous les âges de la vie.

Sur les berges du **Panariol**, après la dissolution de l'association, le local de la **Boule Lyonnaise** affecté a été rétrocédé au Tennis Club Aussonnais hébergé sur le même site.



Installations sportives

Dans le cadre de l'extension des activités sportives, la commune a lancé des études pour la réalisation d'installations couvertes. L'une concerne la création d'un court de tennis couvert. L'autre permettrait de doter le boulodrome d'un espace de jeux également couvert. L'appel d'offres pour la maîtrise d'œuvre a été lancé. Pour chaque équipement, trois projets les plus adaptés au cahier des charges de la commune seront sélectionnés. Les lauréats préciseront ensuite leurs propositions avant choix définitif.

Elections municipales

Mode d'emploi

Un décret du 4 septembre 2019 a confirmé les dates des élections municipales : elles auront lieu les 15 (1^{er} tour) et 22 mars (2^{ème} tour) ; les administrés inscrits sur les listes électorales à Aussonne seront appelés à voter pour désigner :

- Les membres qui constitueront le nouveau Conseil Municipal
- Les élus communautaires qui représenteront la ville au sein de la Métropole.



- **Inscriptions obligatoires** : Pour rappel, pour voter à **Aussonne** il faut être inscrit sur les listes électorales de la commune. La date limite pour s'inscrire a été fixée au **7 février 2020**.
- **Vous déménagez** : Depuis les dernières élections, vous avez déménagé mais vous habitez toujours dans la commune. Vous avez changé d'adresse et de quartier ? Actualisez votre dossier en mairie sur simple présentation d'un justificatif de domicile.
- **Vous ne pouvez pas vous déplacer pour voter** : Mais vous souhaitez faire votre devoir de citoyen : vous pouvez opter pour une procuration. Vous pouvez faire établir cette procuration soit à la brigade de gendarmerie de Beauzelle, soit dans la commune où vous travaillez (tribunal d'instance ou commissariat de police). Vous pouvez aussi accéder directement en ligne au Formulaire Cerfa n° 14952*01 et le remettre, complété, à l'un des services autorisés. Vous pouvez voter par procuration pour des raisons de santé, dans le cas d'obligations professionnelles, de formation, de vacances...
- **Vérifier votre situation électorale** : Un nouveau site vous le permet. En interrogeant l'adresse <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>, vous pouvez connaître votre situation électorale. Vous indiquez la commune ou le consulat où vous pensez être inscrit(e), ainsi que vos informations personnelles telles qu'elles sont écrites dans votre acte de naissance. Par contre, pour aboutir, vous devez inscrire tous vos prénoms.

Les pièces à présenter :

Pour voter dans les communes de plus de 1000 habitants, c'est le cas d'Aussonne, votre carte d'électeur ne suffit pas. Vous devez prouver votre identité en présentant un document **avec photographie**.

La liste des documents autorisés a été définie. Elle vous laisse un large choix :

- Carte nationale d'identité valide ou périmée depuis moins de 5 ans
- Passeport valide ou périmé depuis moins de 5 ans
- Carte d'identité de parlementaire délivrée par le président d'une assemblée parlementaire, en cours de validité
- Carte d'identité d'élus local avec photographie délivrée par le représentant de l'État en cours de validité
- Carte vitale avec photographie
- Carte du combattant avec photographie délivrée par l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre, en cours de validité
- Carte d'invalidité ou carte de mobilité inclusion avec photographie en cours de validité
- Carte d'identité de fonctionnaire de l'État avec photographie, en cours de validité
- Carte d'identité ou carte de circulation avec photographie délivrée par les autorités militaires, en cours de validité
- Permis de conduire sécurisé conforme au format « Union Européenne » en cours de validité
- Permis de chasser avec photographie délivré par l'Office national de la chasse et de la faune sauvage, en cours de validité
- Récépissé valant justification de l'identité délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire, en cours de validité.

Plus d'infos - Mairie d'Aussonne
Tél 05 62 13 47 20

Enfance-Jeunesse-Education

« Les petits champions de la lecture » à voix haute

A l'initiative de leurs enseignantes, Mmes Pouget et Pradel, deux classes de CM2 de l'école Louise-Michel vont participer au « championnat national de lecture à haute voix ». Créée en 2012, cette manifestation a plus valeur de sensibilisation à la lecture que de compétition. L'ouverture de la médiathèque a donné une ampleur toute particulière à la préparation.

A l'école Louise-Michel, les élèves ont travaillé sur des textes qu'ils ont choisis ; pour s'entraîner, ils les ont lus à haute voix.



A deux reprises, les classes se sont ensuite rendues à la médiathèque municipale. Au cours d'une première séance, médiathécaires et élèves ont travaillé sur les lectures à voix haute et quelques lecteurs ont été pré-sélectionnés. La 2^{ème} séance qui se déroulait le 30 janvier a permis de sélectionner l'élève qui représentera l'école pour les finales départementales : elles se dérouleront entre le 2 mars et le 17 avril 2020. Si la date du championnat national n'est pas encore fixée, on sait qu'il se déroulera un mercredi du mois de juin.

Localement, quel que soit le résultat et le niveau atteint, les élèves auront gagné une belle assurance, un intérêt pour la lecture et des éléments techniques pour favoriser celle-ci. La médiathèque, elle, a répondu favorablement à la demande de l'école. Cette première intervention est l'une des actions transversales entre la médiathèque et de jeunes publics qui pourraient se développer à l'avenir.

Parentalité

Questions de parents, parents en question

Comme il le fait régulièrement, dans le cadre du soutien à la parentalité, en partenariat avec le Lien Social, le service Enfance-Jeunesse-Education de la commune a programmé le 21 janvier une soirée-débat autour du thème « Questions de parents, parents en question ».

L'animation de la soirée avait été confiée à Canal'Art, compagnie spécialisée dans le théâtre-débat qui depuis 15 ans propose une mise en scène légère et réaliste des problématiques vécues au quotidien par les parents. À noter que cette compagnie est subventionnée pour ce type d'intervention en commune par la commission Cohésion Sociale de Toulouse Métropole. Après la question des dépendances l'an passé, le public composé de parents et de professionnels de l'enfance était invité à s'interroger sur des thèmes comme l'autorité, l'encouragement, la sanction... leurs

rôles, leurs limites. Psychologue à Aussonne, Monya Bouterat apportait aussi un avis éclairé sur ces questions.



Au PIJ

Une action au plus proche des collégiens

Installé dans ses nouveaux locaux jouxtant la médiathèque, le Point Information Jeunesse s'est engagé au plus près des adolescents et renforce ses actions en direction des collégiens. Associés aux équipes d'orientation de Germaine-Tillion, les animateurs apportent une large information sur les filières, les cursus... Par ailleurs, une coopération est actée dans la prise en compte de problématiques de fond. Le PIJ collabore aux initiatives menées dans le cadre de la politique de prévention. Via les « promeneurs du net », il intervient notamment dans les actions de prévention en matière de harcèlement scolaire.

En pratique**Horaires**

- mardi de 10h à 12h et de 14h à 19h
- mercredi de 9h à 12h et de 14h à 18h
- jeudi de 14h à 18h
- vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Les contacts

- L'adresse : Place Jean-Jaurès
- Le Tél 05 34 52 92 64
- Le mail : pij@aussonne.fr
- Le PIJ d'Aussonne est aussi sur Facebook

En bref

Forfaits ski

Un rappel : Février est, dans les Pyrénées, la pleine saison du ski. Vous rêvez de glisse : le PIJ peut délivrer, comme chaque année, des forfaits ski à prix réduit sous conditions : tarifs jeunes (pour les 16/28 ou 30 ans), tarifs adultes (plus de 28 ou 30 ans), dans les principales stations pyrénéennes. Attention : le stock est limité. Un rappel aussi, le PIJ n'est pas une banque, les paiements se font uniquement par chèques.

Plus d'infos : Tél. 05 34 52 92 64

Opération piles

Terminée mi-décembre, l'opération « récupération de piles » coordonnée par le PIJ a permis de récupérer 140 kg de piles usagées. Il faut rappeler que le produit de cette collecte est reversé à l'Association de Lutte contre les Myopathies au profit de la recherche médicale.

Nutricook

Bonne année et bonne santé !

La Salle n°1 offre le cadre idéal pour les activités culinaires.

C'est là que se déroulent les animations intergénérationnelles qui regroupent ponctuellement, autour des faitouts, les enfants des accueils de loisirs et les aînés de la commune. C'est là aussi que Nutri-mania a trouvé son point de chute pour mener à bien les 8 ateliers « Nutricook ».



Dédiés aux plus de 60 ans vivant à leur domicile, les animations Nutricook diffèrent des ateliers culinaires traditionnels : ils n'ont pas pour but de rendre les repas gourmands, ça, les seniors savent le faire !!! Cette initiative prise notamment par des diététiciens, a

surtout pour ambition d'éclairer les aînés sur la qualité des aliments, leur composition et de donner des conseils pour « rester en santé » en surveillant au mieux son alimentation. Les 8 séances programmées s'appuient toutes sur une thématique spécifique développée pendant la séance. Ces séances sont animées par une diététicienne qui dispense savoir et conseils. Les sujets abordés concernent des points essentiels comme l'équilibre alimentaire, le diabète ou la prise de poids chez les seniors.

Et, bien sûr, c'est en pratique, autour des casseroles, que les explications sont données et appliquées. Les premières séances ont connu une excellente fréquentation et se sont terminées, comme il se doit, par un repas partagé : la convivialité reste quand même l'ingrédient de base ! 3 séances et donc trois thématiques sont à venir ; elles peuvent vous intéresser : vendredi 7 février sur « Bien s'alimenter avec un budget limité », vendredi 28 février sur « Comportement et gestion du poids », et vendredi 6 mars sur « Savoir faire un repas végétarien équilibré ». Sur inscription.



Plus d'infos : 05 62 13 47 28
ou ccas-aussonne@aussonne.fr

Médiation Familiale

Les permanences d'information sur la médiation familiale ont lieu le 3^{ème} mercredi de chaque mois, de 9 h à 12 h dans les locaux du Lien Social, 200 route de Merville.

Les prochaines permanences se tiendront les 19 février, 18 mars et 15 avril.

Sur rendez-vous - Tél 05 62 13 47 28

Repas des aînés

Vous avez eu 65 ans avant le 31 décembre 2019 ? Vous avez plus ? Retenez bien votre journée du 23 février. C'est un dimanche et vous ferez la fête avec de nombreux autres aînés. La ville vous offre un temps de convivialité, de rencontres, de chaleur. Il se compose d'un repas gratuit, offert par la ville et d'une après-midi récréative. Généralement, la manifestation est joyeuse, agréable. Vous allez recevoir une invitation personnalisée sous peu. Si vous ne la receviez pas, n'hésitez pas à contacter la mairie.

Tél 05 62 13 47 20

Colis de Noël

Comme chaque année, le CCAS veillait à ne pas laisser passer Noël sans apporter un rayon de soleil aux aînés de la commune. Elus, bénévoles, élus juniors du Conseil Municipal des Enfants sont allés à la rencontre des seniors pour leur remettre un colis. Au total, le CCAS a déposé 440 colis chez nos aînés.

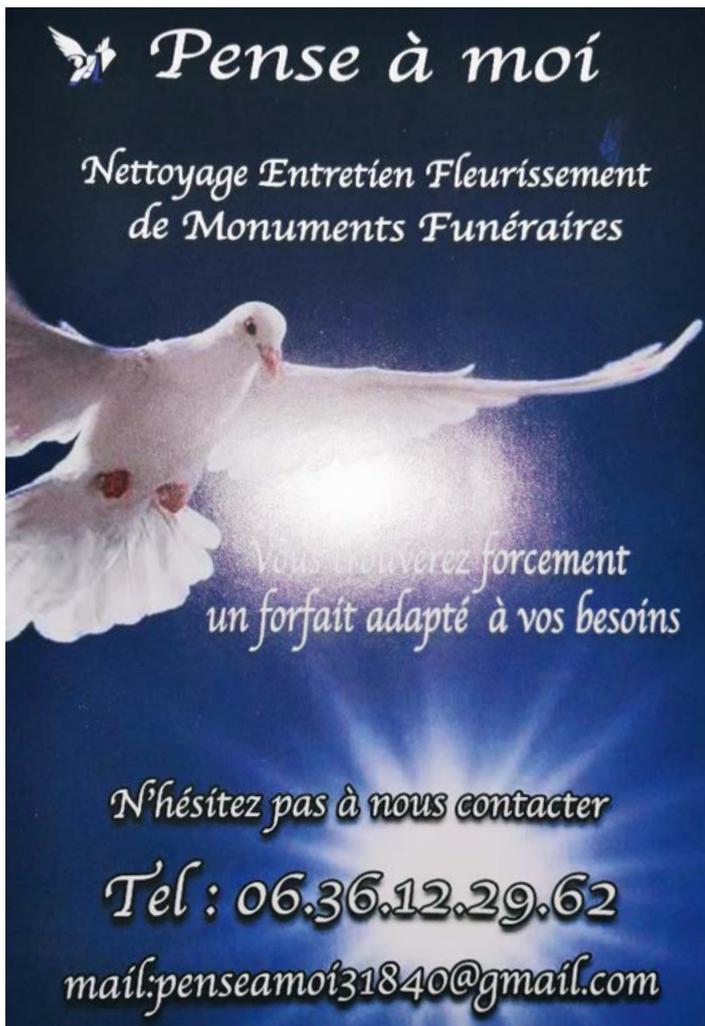
Jobs d'été



Le service communal emploi et le PIJ, co-organisateur de la manifestation sont prêts pour la nouvelle édition des Rendez-vous Jobs d'été. Elle aura lieu le 14 mars 2020 à la Salle des Fêtes. Les horaires ont légèrement évolué ; les rendez-vous sont programmés de 9 h à 12 h 30. Le principe, lui, reste identique : les relais emplois communaux mutualisent toutes les offres de jobs d'été dans de longs listings affichés à la consultation toute la matinée. Des organismes de formation, d'information sur les métiers, les cursus,

des employeurs potentiels... sont aussi invités et peuvent rencontrer le public. Vous êtes Aussonnais, chef d'entreprise dans la commune ou ailleurs ? Vous pouvez aussi profiter de la matinée Jobs d'Été pour recruter des saisonniers ou participer à cette manifestation..

Plus d'infos au 05 62 13 48 65
ou 05 34 52 92 64



Pense à moi
 Nettoyage Entretien Fleurissement
 de Monuments Funéraires

*Vous trouverez forcément
 un forfait adapté à vos besoins*

N'hésitez pas à nous contacter
Tel : 06.36.12.29.62
mail: penseamoi31840@gmail.com

Pense à moi

C'est en pensant aux familles que Ghyslaine Salles a créé « Pense à moi », une entreprise de services dédiée à l'entretien et au nettoyage des monuments funéraires.

L'entretien, pour elle, c'est à la fois le maintien en état des sépultures, le nettoyage de fond : retrait des mousses, lavage manuel de la tombe, des souvenirs, désherbage...

Mais c'est aussi plus que ça. C'est une veille attentive qui peut prendre en charge le fleurissement des tombes soit à des périodes symboliques comme Pâques ou la Toussaint, soit à un rythme choisi par le client. Le fleurissement se fait, là aussi, au choix du client, à partir de fleurs artificielles ou naturelles. Ghyslaine Salles a également créé un service spécifique « après obsèques » ; pendant le mois suivant le décès, elle veille sur le flétrissement des bouquets, gerbes... pour maintenir les compositions florales le plus longtemps possible en état, éliminer les végétaux fanés et témoigner ainsi de l'attachement des familles à leur défunt.

Pense à moi est une entreprise locale, installée à Aussonne, mais elle peut intervenir dans d'autres cimetières communaux pour le compte d'Aussonnais.

Quelle que soit la prestation choisie, un compte rendu détaillé avec montage photo avant/après est systématiquement transmis aux familles.

Plus d'infos - Tél 06 36 12 29 62
e-mail : penseamoi31840@gmail.com

Location de véhicules



Location TWINGO
 Contactez-nous pour un devis
 De 1 à 12 mois - tarifs dégressifs
 matlocation31@gmail.com
06 75 57 07 95

MAT LOCATION

SIRE 838 006 476

Depuis quelques mois, avec Mat Location, Mickaël Martignon met au service de clients des véhicules en location pour des courtes ou longues durées. Mat location 31 est un service de mise à disposition de véhicules.

On peut réserver pour tout type de besoins : weekend, déplacement professionnel, déménagement... desserte de l'aéroport.

Matlocation n'a pas de site, mais une page Facebook et des points contacts téléphoniques : 06 75 57 07 95 ou mail matlocation31@gmail.com pour une étude de devis personnalisé.

Handicap

Une prise en charge individualisée

Professeur de physique et chimie en lycée depuis 20 ans, Stéphanie Soulié a vu avec beaucoup d'appréhension les missions des enseignants se complexifier.

Elle constate : « on voit de plus en plus d'enfants porteur de difficultés d'acquisition, mais aussi et surtout de troubles autistiques, de manque de concentration, d'incapacité à s'adapter à la vie scolaire ». Ce constat, elle n'est pas seule à le faire et comme de nombreux enseignants, elle déplore « le manque de temps et de moyens pour prendre en charge ces enfants ». Mais plutôt que de céder au découragement, Stéphanie Soulié a privilégié une autre voie, celle d'une formation spécifique.

Elle a opté pour un congé-formation et s'est orientée vers « l'accompagnement éducatif et social » des personnes vulnérables. Validée en janvier par un diplôme d'Etat, cette formation lui a permis de développer une activité libérale de soutien aux familles.

Elle peut intervenir au domicile pour faciliter la communication avec un enfant autiste, aider à trouver le bon équilibre comportemental, faire lien avec les parents en cas de difficultés relationnelles ou d'incompréhension...

Mais Stéphanie Soulié peut aussi intervenir auprès d'enfants ou de personnes en situation de handicap moteur. Elle est également à même d'aider une famille dans la prise en charge des personnes vieillissantes atteintes de maladies cognitives.

L'objectif est toujours de mettre sa spécificité professionnelle et son expertise éducative à disposition des familles pour les soutenir dans « l'accompagnement dans les actes de la vie quotidienne, dans la scolarité et dans les activités de loisirs ».



Plus d'infos :
Stéphanie Soulié
Tél 06 23 23 28 26
ssoulie31@gmail.com



Bien-être

Cyrille Chamayou, praticienne en santé naturelle



Etre et rester en santé est un défi quotidien dans une vie qui nous bouscule.

Vous aider à restaurer ce capital ou à le préserver de manière naturelle, c'est le pari qu'a fait Cyrille Chamayou. Convaincue de l'intérêt de la médecine chinoise, elle a appris à en maîtriser les techniques manuelles comme l'acupression, la réflexologie, l'aromathérapie...

Sur les bases de ces techniques naturelles, elle propose une prise en charge globale qui contribue à retrouver équilibre, sérénité, bien être. Cette praticienne en santé naturelle a ouvert son cabinet à l'Espace Santé « Le Mounestié ».



Plus d'infos - Cyrille Chamayou - Tél 06 52 52 24 29
25 Chemin de Mounestié - Bat B
www.facebook.com/pages/category/Naturopath/Cyrille-Chamayou-

Association

Ensemble pour retrouver Mathieu

Mathieu, tout le monde se souvient de lui, à l'école Jules-Ferry, dans les activités de la ville, dans les clubs sportifs des environs. Depuis août 2018, c'est son regard clair et son visage rieur qui éclairent les banderoles postées à la mairie, devant les établissements scolaires... Entre les deux, Mathieu Martin a sillonné le monde, « baroudé » puisque telle était sa passion... jusqu'au silence pesant qui, depuis un an et demi, répond seul aux interrogations. Avec un courage surhumain, sa famille, Patricia, Claude ses parents, Perrine, sa sœur s'investissent pour connaître la vérité sur le sort de Mathieu. La seule solution pour éclairer cette disparition, c'est de suivre le dossier, d'aller en Argentine, dernière étape connue de son périple, de récolter le moindre indice. Pour ça, il faut du courage et ça, la famille de Mathieu en a. Mais il faut aussi des moyens, de la disponibilité. Aujourd'hui, pour aider cette famille aussonnaise à poursuivre ses démarches, ses voyages, une Association a vu le jour. « Ensemble pour retrouver Mathieu ». La création de cette association peut permettre d'engager de nouvelles démarches. L'objectif est, bien sûr, de récolter des fonds pour financer les déplacements, poursuivre les démarches et connaître enfin la vérité sur cette disparition. Déjà, depuis sa création, l'association a enregistré 150 adhésions. La commune a, bien sûr, apporté aussi son soutien. Une page Facebook est dédiée à Mathieu ; elle compte déjà près de 3000 abonnés.



De nombreux Aussonnais ont fait part de leur émotion lors de cette disparition. Ils peuvent désormais aller plus loin en soutenant l'association.

<https://fr-fr.facebook.com/pg/didyouseemathieumartin/posts/>
e-mail : ensemblepourtouvermathieum@gmail.com

En bref

EMDA, un quizz gagnant

L'Ecole de Musique et de Danse d'Aussonne et son nouveau bureau ont décidé d'élargir la gamme des activités proposées. De nouvelles sections et de nouvelles initiatives sont en cours. La plus spectaculaire a eu lieu le 15 décembre. Hors les murs, à la Halle aux Sports, Noël s'est fêté en musique, mais sous forme de... quizz musical et dansé ! 49 équipes et plus de 160 personnes ont participé à cette manifestation originale et fédératrice puisque toutes les générations étaient présentes pour partager ce moment. Deux jours plus tôt ce sont les « petits rats » d'Aussonne qui accueillent le public pour des portes ouvertes... un premier trimestre qui témoigne d'une belle dynamique !

Vous y serez !

- **Le 28 février, à la Halle aux Sports Pierre-Denis, Carnaval**
Il est déjà programmé par le Comité des Fêtes, autant le noter : le carnaval de la ville aura lieu cette année le 28 février. Le départ du défilé est prévu à 18 h à la Halle aux Sports. Comme chaque année, il bénéficiera de la participation active des services Enfance-Jeunesse-Education et du Comité des Fêtes.
- **Le 16 mai de 14 h à 23 h sous la Petite Halle, l'Association Houbl'Aussonne** organisera son 2^{ème} festival autour de l'artisanat et des producteurs locaux. Entrée gratuite.

<https://fr-fr.facebook.com/pg/houblaussonne/posts>

Au Foyer Rural

Un salon haut en couleur

Le rendez-vous est pris d'année en année et le public est toujours très présent pour venir admirer le travail des artistes invités par le Foyer Rural. Le Salon d'Automne est une très belle vitrine des activités menées discrètement dans tous les ateliers de création du Foyer. Loisirs créatifs, peinture, poterie, peinture sur soie... les techniques varient mais ne sont, finalement, qu'un support aux multiples talents qui se croisent.

À l'issue de l'exposition, ont été primés :

- Catégorie peinture sur Soie : Odile Roques
- Loisirs créatifs : Gyslaine Garcia
- Peinture : Christian Fallot
- Poterie : Sandrine Sontang



Urgences

Pompiers : 18

SAMU : 15

Enfants disparus - 116 000

Services publics

Mairie : 05 62 13 47 20

Site : www.aussonne.fr

Ouverture au public : du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h.

Services techniques

05 62 13 22 90

Police municipale

05 62 13 47 24

Direction Service enfance-jeunesse-éducation

05 62 13 47 20

- Coordination jeunesse 05 61 85 89 82
- Crèche Prunel : 05 62 13 45 75
- Crèche Prestillou : 05 62 13 48 54
- Relais d'Assistants Maternels : 05 62 13 22 98
- Centre de Loisirs Aussonnais Pour Adolescents (CLAP's) : 05 62 13 22 99
- Point Information Jeunesse et Cyber-Base : 05 34 52 92 64
- ALAE maternelle et ALSH Farandole : 05 62 13 48 53
- ALAE Primaire et ALSH Alsona : 05 61 06 15 87
- Permanences Espaces Ecoute Parents : 05 62 21 40 50

Ecoles

- Groupe scolaire Louise Michel : 05 62 13 47 25
- Groupe scolaire Jules-Ferry : 05 61 85 07 98
- Collège Germaine Tillion route de Merville 05 62 13 06 40

Médiathèque

05 62 13 45 66

Lien social

Accueil : 05 62 13 47 28

Fax : 05 61 59 53 80

CCAS :

- Karine DANOS : 05 62 13 45 73
 - Julie MOULIS : 05 62 13 47 28
 - Christelle ANGO : 05 62 13 48 65
- Lien Social - 200 route de Merville
Du lundi au vendredi de 9h à 12h et sur rendez-vous l'après-midi

La Poste : 3631

Site : www.laposte.fr

Ouverture au public : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h, le samedi de 9h à 12h. La levée est effectuée du lundi au vendredi à 14h30.

Centre des impôts

05 62 74 23 00 - 51, allées du Lauragais - 31770 Colomiers

Gendarmerie

Accueil public : du lundi au samedi, de 8h à 12h et de 14h à 18h - Dimanche et jours fériés, de 9h à 12h et de 15h à 18h
Contacts - 05 62 74 51 70
Avant 8h et après 18h appeler le 17 - Brigade de Beauzelle - Blagnac Constellation à Beauzelle

Permanences

Député

Jean-François Portarrieu
2 Bis, rue des Marronniers
31140 Fonbeauzard
jean-francois.portarrieu@assemblee-nationale.fr

Conseillers Départementaux

Pascal Boureau - Line Malric
Tél. 05 34 33 14 40

Conseiller juridique

Robert Oliet, conciliateur judiciaire, tient sa permanence le 2^e vendredi de chaque mois, de 14h à 17h, à la Mairie
05 62 13 47 20

Assistants sociaux

- Maison de la solidarité
Le lundi de 14h à 16h ou sur rendez-vous 05 61 71 03 50
4, boulevard Alain Savary
ZAC Andromède
31700 Blagnac
 - Mutualité Sociale-Agricole à Grenade - 05 61 10 40 40
- Collecte de sang**
Plus d'infos : 05 62 13 47 20, sur www.aussonne.fr

Infos pratiques

Collecte des encombrants

Sur inscription en mairie

Déchetterie

- A Cornebarrieu, chemin Saint- James (près de l'itinéraire à Grand Gabarit) - Les lundi, mardi, mercredi, vendredi de 10h à 12h et de 13h30 à 18h - Les samedi et dimanche, de 10h à 18h - Fermée jeudis et jours fériés
- A Grenade, Route de Saint- Cézeret - renseignements 05 62 89 03 41

Marché de plein vent

Les vendredis matin rue de l'Eglise

Associations

A.C.C.A. Société de chasse

M. Telloni - 09 54 10 45 86

Aussonne Environnement

C. Masson - 05 61 06 12 65 ou 05 61 85 05 57

contact@aussonneadea.org

site : www.aussonneadea.org

Boule Joyeuse Aussonnaise

M. Sanchez - 05.61.85.08.25

Cercle Canin Aussonnais

M. Agullo - 06 16 19 06 76

Club de la Gaïeté

M. Odorico M - 05 61 85 09 75

Comité des Fêtes

M. Rigaud et M. Bernes - 05 62 13 47 20

Cuba en Ti

M Jacq - 06 89 87 91 14

Cyclo Club Aussonnais

M. Pilon Alain - 05 61 85 01 11 et 06 33 90 39 36

De Mi Tierra

Mme Ourmières - Tél 05 62 13 45 85

Donneurs de Sang

M. Mermoud - 05 61 85 82 71

EMDA : Ecole de Musique et de Danse d'Aussonne

Tel-répondeur : 09 32 72 83 14

Co présidents : C. Gaudin

Ensemble pour retrouver Mathieu

<https://fr-fr.facebook.com/pg/didyousee-mathieumartin/posts/>

e-mail : ensemblepourretrouvermathieu@gmail.com

Etoile Aussonnaise (football)

M. Bru : 06 82 58 53 61

Club House : 05 61 85 35 00

Foyer Rural

Mme Albert

Local : 05 61 85 33 29

Gros Câlin (crèche associative)

Mme Buonomo

Crèche : 05 61 85 19 93

Houbl'Aussonne

M. De Usatorre

houblaussonne@gmail.com

Judo Aussonne Bushido

M. Bultez - contact@jab31.fr

Karaté-club

M. Fadel - 06 80 01 41 62

L'orteil en Pointe

M. Biard - 05 61 85 04 03

Les petits pieds de Lora

www.facebook.com/Les-petits-pieds-de-Lora

Les Amis d'Emilien

05 61 82 97 27

Les Fous du Volant Aussonnais

M. Garcia - 06 18 95 56 10

badmintonaussonne@gmail.com

Association des Parents d'Elèves (APE)

Mme DE USATORRE

contact@apeaussonne.fr

FCPE Collège Tillion

aussonne.fcpe@gmail.com

Rescapés d'Ovalie

M. Anduze - 05 61 85 03 93

SAF XV (rugby)

M. Cassagne - V. Moureau

saf.xv@orange.fr

Tennis-Club Aussonnais

S. Hernandez - 06 15 43 69 41

Tennis de table

M. Chalopin - 06 81 80 53 37

Thieu Lâm

Arts Martiaux, Sport-santé et Bien-être

contact@centrathieulam.com

www.centrathieulam.com

05 61 71 68 50

Surdi d'Oc

M. Preaucht

Union Harmonique

M. Odorico Jean-Philippe

Union Sportive Aussonnaise - Basket

M. Lefevre - 06 98 87 34 33

Délégations Départementales ou Régionales :

- Chiens Guide d'Aveugles 05 61 80 68 01
- Association des Sclérodermiques de France - 05 63 60 63 68

C'est au programme

Les dates et heures de manifestations sont annoncées sous réserve ; elles peuvent être soumises à changement par les organisateurs.

FÉVRIER 2020

- Jeudi 6 février à 17 h à la médiathèque atelier réservé aux enfants 6 à 11 ans atelier calligraphie japonaise sur inscription 05 62 13 48 66
- Vendredi 7 février à 10 h à la Salle N°1, atelier Nutrition Santé organisé par le Lien Social Sur inscriptions au 05 62 13 47 28
- Vendredi 7 février à 17 h 30 à la médiathèque atelier réservé aux enfants 11 à 15 ans atelier Manga - visage de face sur inscription 05.62.13.48.66
- Dimanche 16 février à 15 h à la salle des fêtes, loto par l'étoile Aussonnaise
- Dimanche 23 février à 12 h à la Halle aux Sports, repas des aînés organisé par la mairie
- Jeudi 27 février à 20 h 30 à la salle des fêtes Soirée ateliers prévention organisée par le CCAS en partenariat avec l'APE. Inscriptions et renseignements au 05 62 13 47 28 ou contact@apeaussonne.fr
- Vendredi 28 février à 10 h à la Salle N°1, atelier Nutrition Santé organisé par le Lien Social Sur inscriptions au 05 62 13 47 28
- Vendredi 28 février à 18 h à la Halle aux Sports, carnaval organisé par le Comité des Fêtes avec la collaboration des Accueils de Loisirs

MARS 2020

- Vendredi 6 mars à 10 h à la Salle N°1, atelier Nutrition Santé organisé par le Lien Social Sur inscriptions au 05 62 13 47 28
- Vendredi 6 mars à 20 h 30 à la Salle des Fêtes, tournoi de belote organisé par Les Fous du Volant Aussonnais
- Samedi 7 mars à partir de 20 h à la Halle aux Sports, soirée Moul'frites organisée par le Comité des Fêtes
- Dimanche 8 mars à 12 h à la Salle des Fêtes, repas du printemps du Club de la Gaïeté - Sur inscriptions
- Samedi 14 mars de 9 h 30 à 12 h 30 à la Salle des Fêtes, Rendez-vous Jobs d'été
- Dimanche 15 mars de 8 h à 18 h au Groupe Scolaire Jules-Ferry, élections municipales - 1^{er} tour
- Jeudi 19 mars à 18 h au Monument aux Morts, commémoration du 19 mars, journée nationale du souvenir «des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie».
- Dimanche 22 mars de 8 h à 18 h au Groupe Scolaire Jules-Ferry, élections municipales - 2^{ème} tour
- Jeudi 26 mars soirée débat prévention sur les risques engendrés par les réseaux sociaux organisée par l'APE
- Dimanche 29 mars, balade des familles organisée par l'Association des Parents d'Elèves

AVRIL 2020

- Lundi 6 avril de 14 h à 19 h à la Salle des Fêtes, collecte de sang
- Samedi 18 et dimanche 19 avril à la Salle des Fêtes, braderie de vêtements organisée par le Foyer Rural
- Samedi 18 et dimanche 19 avril à la Halle aux Sports, concert de printemps de l'Union Harmonique d'Aussonne
- Dimanche 19 avril, sous la Halle Jean-Jaurès, randonnée cycliste Aussonne-Aussonne, organisée par le Cyclo-Club Aussonnais
- Vendredi 24 avril en soirée à la Salle des Fêtes, spectacle programmé par la commission culturelle municipale
- Samedi 25 avril à 20 h 30 à la Salle des Fêtes, spectacle de Danse orientale organisé par l'Ecole de Musique et de Danse d'Aussonne
- Dimanche 26 avril à 11 h au Monument aux Morts, Commémoration - Journée du souvenir

Etat civil

Naissances : Lola Pereira-Clauzier (9-10) - Melwan Sentissi (12-10) - Baraa Bouchareb Hamdoui (13-10) - Anita Dos Santos Florindo Ferreira Da Silva (05-11) - Erya Rathberger (12-11) - Anna Durand-Desgranges (25-11) - Gala Rodriguez (03-12) - Elisa Le Gal (08-12) - Iris Palmade (10-12) - Indiana Mazeau-Breukers (12-12) - Lucas Saccona (27-12) - Maïka Achard (30-12)

Décès : Odette Thiolas veuve Levat (26-10) - Nicole Lézin épouse Denjean (02-11) - Nelly Franchelli épouse Debia (22-11) - Francis Lemoigne (28-11) - Guy Médous (17-12)



www.aussonne.fr

Téléthon, petites jambes et grand coeur

Ils sont petits, mais ils ont un grand cœur. C'est dans un épais brouillard, spécialité de la vallée de la Garonne, que les enfants de l'école Jules-Ferry ont couru pour d'autres enfants qui n'en ont plus la force, ceux atteints de myopathie. Autour de l'école pour les plus grands et dans l'école pour les plus petits, aucun élève n'a économisé ses forces. La mobilisation des enfants a été totale ; celle des adultes aussi : direction, équipe enseignante, accueils de loisirs, parents d'élèves, Comité des Fêtes et services techniques de la ville ont entretenu le feu sacré.

L'école Louise-Michel avait, elle, fait le pari de « courir ensemble » sur le terrain de rugby. En cumulant le nombre de mètres parcourus par chaque élève, une classe de CM a égalé la distance Toulouse-Lavaur ! Champions ! De 6 mn pour le cycle 1 à 15 mn pour le cycle 3, les enfants ont multiplié le nombre de tours et démultiplié leur énergie.



Au son du banjo

Le Relais d'Assistants Maternels a clôturé l'année en jouant à guichets fermés un spectacle « made in RAM ». Concocté, comme chaque fois avec beaucoup d'abnégation par l'équipe des assistants maternels, ce spectacle accompagné au banjo par l'irremplaçable Jeannot, connaît toujours un franc succès. Parce qu'elles connaissent leurs bambins et leur métier sur le bout de leurs doigts, les nounous donnent à ce spectacle spécial un ton qui sonne frais, qui sonne tendre, qui sonne juste et... qui séduit le Père Noël : chaque année il apparaît à la fin du spectacle pour les remercier et gâter les enfants.



Jeune public

Frédéric et sa valise magique

La commission culture est l'alliée des enfants qu'elle invite souvent à des spectacles magiques. Le dernier en date s'est joué le 1^{er} février grâce à Frédéric, chanteur, poète, jongleur de mots et d'images poétiques. Depuis plus de dix ans Frédéric rencontre les tout-petits auxquels il offre des concerts interactifs, des contes, des histoires inventées. A l'heure du tout techno, le chanteur-comédien enchante encore avec ses musiques du monde. Au fil des ans, il est devenu multi-instrumentiste et joue de la guitare, du ukulélé, du cajun, du mini piano, du bâton de pluie... Le 1^{er} février, il a encore prouvé qu'il était difficile de faire le tour de son inépuisable talent. Quant aux enfants et parents, ils attendent déjà avec impatience le prochain rendez-vous de la commission communale.

La magie en cadeau

Les cadeaux de Noël sont arrivés très tôt pour les tout-petits. Dès le 12 décembre, comme chaque année, la commune offre aux enfants des crèches communales, Prestillou et Prunel, de la crèche Gros Câlin et du Relais d'Assistants Maternels le traditionnel spectacle de Noël. Dans un décor très coloré, les fantaisies de Virginie entraînaient le jeune public dans un monde de magie, de poésie et... d'humour. Très interactif, le spectacle a permis à de jeunes acteurs-nés de se révéler dans le rôle d'assistants... Du sur mesure !



Médiathèque

En décembre, une dizaine de bouts de chou sont venus écouter avec beaucoup d'attention, les contes à faire rire ou à faire peur grâce aux supports fournis par la Médiathèque Départementale. Cet atelier n'était que le premier d'une série : ce type d'animation sera amené à être reconduit. Si le rythme n'est pas encore défini, d'autres ateliers lectures suivront, c'est sûr !

